



# Compte rendu / Book Review

Studies in Religion / Sciences Religieuses  
2024, Vol. 53(3) 474–475

© The Author(s) / Le(s) auteur(s), 2024  
Article reuse guidelines/  
Article reuse guidelines/

Directives de réutilisation des articles:  
sagepub.com/journals-permissions  
DOI: 10.1177/00084298241229580  
journals.sagepub.com/home/sr



## La laïcité en débat. Au-delà des idées reçues

Valentine Zuber

Paris : Cavalier bleu, 2023. 196 p.

Il faut saluer la parution de cette « nouvelle édition revue » du livre de Valentine Zuber sur les environnements historiques, juridiques et sociopolitiques du débat sur la laïcité. Cet ouvrage à visées grand public est d'une pédagogie simple et efficace, qui, paradoxalement, n'est pas sans rappeler quelque chose du genre questions et réponses des catéchismes d'antan. Le lecteur y trouve une précieuse mine d'informations bien documentées et utiles, souvent même essentielles, pour situer, « au-delà des idées reçues », les tenants et aboutissants d'un débat qui glisse trop souvent dans les simplifications et les généralisations outrancières.

L'ouvrage comprend quatre sections. La première décrit la « longue construction historique du concept de laïcité » et vise à situer le « modèle français » par rapport à sa propre genèse et par rapport à d'autres modèles observables. L'A. montre comment ce modèle n'est pas aussi monolithique qu'on le prétend trop souvent, notamment en ce qu'il compose, en France même, avec le statut spécial de l'Alsace-Moselle. La laïcité renvoie assurément à une stricte séparation entre les Églises et l'État, mais selon des modalités qui varient considérablement en France même, en Europe, en Amérique et dans les « pays de culture musulmane ». La diversité des contextes socioculturels et politiques de son émergence fait de la laïcité un concept difficilement « exportable », défiant pratiquement toute entreprise d'uniformisation universelle.

La deuxième section est, pour l'essentiel, consacrée à la situation française et aux questions qui y sont objets de discussions et de divergences. Principes républicains et pratiques démocratiques propres à l'État de droit, éléments de clarification sur la laïcité en Islam, croisement avec la protection du droit des femmes, présence et action des religions dans l'espace public : l'A. s'emploie à montrer comment le respect des conventions internationales relatives aux droits de la personne peut se traduire dans des arrangements et des pratiques très divers. Ici encore, c'est la simplification et la rigidité conceptuelles qui sont mises au jour et battues en brèche.

La troisième section traite du principe de laïcité sous l'angle des institutions républicaines et de leurs représentants. Ici aussi, c'est le rapport entre la préservation des droits individuels et les obligations liées à la laïcité de l'État qui est discuté et exposé à la façon

d'un point d'équilibre démocratique. L'A. y montre comment l'État laïque ne peut pas ne pas tenir compte de la présence et de l'action des religions dans l'espace public et doit dès lors trouver un type adéquat de relations, toujours sur la ligne de crête de l'affirmation résolue de la laïcité de l'État et de ses institutions et de la garantie des droits et libertés individuels, y compris ceux des agents des services publics. La situation historique particulière de l'Église catholique en France sert ici de point de repère d'une complexe recherche de cohérence, laquelle n'exempte pas de tout devoir de discernement et n'a surtout pas à se perdre dans quelque dogmatisme à saveur religieuse ou irréligieuse.

La quatrième section est tout entière consacrée à la « laïcité de l'école », là où beaucoup de choses ont commencé et continuent jusqu'à aujourd'hui dans le contexte de réalités civilisationnelles nouvelles, notamment la présence croissante de l'islam. Par-delà les questions institutionnelles, l'A. aborde les questions soulevées par les contenus mêmes de l'enseignement, notamment en matière de formation morale et civique. Cette section débouche sur les débats et les aménagements récents en matière d'éducation, notamment en ce qui a trait aux « signes religieux ».

Une très utile annexe rappelle, de l'édit de Nantes aux toutes récentes actions législatives et institutionnelles, le déroulement et l'enchaînement des faits et tournants de la longue histoire de la laïcité en France. Des indications bibliographiques sont aussi jointes.

L'ouvrage se présente comme un guide d'information, ce qu'il est vraiment et réalise efficacement : citoyens intéressés et experts y trouveront ample matière à exploration et à prise en compte. On aurait seulement pu être plus explicite sur la ligne éditoriale qui, à travers la consignation des faits et des références juridiques et historiques, inspire l'ensemble de l'ouvrage. En effet, le lecteur y perçoit aisément, suggérée par touches récurrentes et plus nettement en conclusion, une posture philosophique et politique assez nette : oui sans équivoque à la laïcité républicaine, mais toujours dans le respect des droits et libertés individuels qui font l'objet des conventions internationales et qui invitent à la modération, aux nuances et aux accommodements. Il n'y a rien à en redire, si ce n'est que, en France comme souvent ailleurs, c'est justement à ce point de jonction que surgissent les débats sociaux et les tensions politiques en matière de laïcité. Il n'est pas sûr qu'un plaidoyer en faveur de la modération et un appel à l'« esprit de fraternité » puisse suffire pour aller « au-delà des idées reçues ». On peut penser que le déploiement d'un projet de laïcité qui ne serait pas du seul ordre des moyens reste à faire, qui l'établirait comme une fin elle-même légitime et prendrait aussi en compte – belle manière de montrer que la laïcité républicaine n'est pas forcément antireligieuse – les possibles motifs proprement religieux de favoriser sa mise en œuvre.

Pierre Lucier  
*Université du Québec à Montréal*